

**Certificat en vertu de l'Article 35, Paragraphe 1, du Règlement (UE) 2018/848 relatif à la production biologique et à l'étiquetage des produits biologiques**

<b>Partie I: Éléments obligatoires</b>	I.1 Numéro du document <b>FR-BIO-16.250-0013767.2024.007</b>			I.2 Type d'Opérateur <input checked="" type="checkbox"/> Opérateur <input type="checkbox"/> Groupe d'opérateurs		
	I.3 Opérateur ou groupe d'opérateurs Nom <b>HERBES GRAND OUEST</b> Adresse <b>6 lieu-dit La Thimotte 86340 Nieuil-l'Espoir</b> Pays <b>France</b> Code ISO <b>FR</b>			I.4 Autorité compétente ou Autorité / Organisme de contrôle Autorité <b>QUALISUD (FR-BIO-16)</b> Adresse <b>6 Rue Georges Bizet , 47200, Marmande</b> Pays <b>France</b> Code ISO <b>FR</b>		
	I.5 Activité ou activités de l'opérateur ou du groupe d'opérateurs • Préparation • Distribution / Mise sur le marché					
	I.6 Catégorie ou catégories de produits visées à l'article 35, paragraphe 7, du règlement (UE) 2018/848 du Parlement européen et du Conseil et méthodes de production • (a) Végétaux et produits végétaux non transformés, y compris les semences et autre matériel de reproduction des végétaux Méthode de production: – production biologique, sauf durant la période de conversion – production biologique avec une production non biologique • (d) Produits agricoles transformés, y compris les produits de l'aquaculture, destinés à l'alimentation humaine Méthode de production: – production de produits biologiques – production biologique avec une production non biologique					
	Le présent document est délivré conformément au règlement (UE) 2018/848 et certifie que l'opérateur ou le groupe d'opérateurs (choisir ce qui convient) satisfait aux exigences dudit règlement.					
	I.7 Date, lieu Date <b>10 avril 2024 16:13:22 +02 (Europe/Luxembourg)</b> Nom et signature <b>QUALISUD</b> Lieu <b>Marmande (FR)</b>			I.8 Validité Certificat valable du <b>24/07/2023</b> au <b>30/06/2025</b>		

**Certificat en vertu de l'Article 35, Paragraphe 1, du Règlement (UE) 2018/848 relatif à la production biologique et à l'étiquetage des produits biologiques**

**Partie II: Éléments facultatifs spécifiques**

II.1 Répertoire des produits

Nom du produit

Code de la nomenclature combinée (NC) visé au règlement (CEE) n° 2658/87 du Conseil pour les produits relevant du champ d'application du règlement (UE) 2018/848

- Abricot Noyau
- Absinthe Grande PAE
- Acacia Fibre
- Açaï extrait
- Acerola Extrait
- Acérola Fruit
- Agaricus Blazei
- Aigremoine PA
- Ail Bulbe
- Ail des ours Feuille
- Ail noir Extrait
- Alchemille vulgaire
- Aloé vera
- Amla extrait
- Angélique Racine
- Angélique semence
- Anis Vert Graine
- Anti-âge goji
- Armoise Sommité
- Arnica montana
- Arôme naturel abricot
- Arome naturel fleurs d'oranger
- Artichaut Feuille
- Ascophylum Algue
- Ashwagandha/withania racine
- Astragale Racine
- Aubépine Sommité
- Aunée Racine
- Bacopa Monnieri Extrait
- Bacopa Monnieri PA
- Badiane Fruit
- Baie rose
- Balsamite Menthe Cop Sté
- Bambou Tabashir Extrait
- Baobab Fruit
- Bardane Racine
- Basilic Feuille
- Basilic Sommité
- Berce PA
- Betterave
- Bistorte Racine
- Bleuet Blanc Fleur
- Bleuet bleu Fleur
- Bleuet Pourpre Fleur
- Bleuet Rose Fleur
- Boisson de l'effort
- Boldo Feuille
- Boswellia Extrait
- Bouillon blanc sommité
- Bouleau Feuille
- Bourrache PA
- Brocoli
- Bruyère Fleur
- Busserole feuille
- Cafe Altura Vert
- Camomille matricaire sommité Fleurie
- Camomille Romaine Fleur
- Camu-camu extrait
- Canneberge extrait
- Cannelle Ecorce
- Cardamome Fruit

DÉLIVRÉ

**Certificat en vertu de l'Article 35, Paragraphe 1, du Règlement (UE) 2018/848 relatif à la production biologique et à l'étiquetage des produits biologiques**

**Partie II: Éléments facultatifs spécifiques**

II.1 Répertoire des produits

Nom du produit

Code de la nomenclature combinée (NC) visé au règlement (CEE) n° 2658/87 du Conseil pour les produits relevant du champ d'application du règlement (UE) 2018/848

- Carotte Racine
- Carvi Graine
- Cassis Feuille
- Cassis Fruit
- Cassis Marc
- Cassis Plante Entière
- Cataire Partie Aérienne
- Centella Asiatica plante
- Chanvre Semence
- Charbon Actif Végétal
- Chardon Benit PA
- Chardon Marie PA
- Chardon Marie Semence
- Chelidoine PA
- Chicorée Extrait
- Chicorée Racine
- Chiendent Repens Racine
- Chlorella Algue
- Chrysantellum Americanum
- Citron Ecorce
- Complexe 4G
- Complexe BP
- Complexe IV
- Complexe JL
- Comprimés et gélule Coquelicot Petale
- Cordyceps
- Coriandre Graine
- Courge Semence
- Cumin Semence
- Curcuma extrait
- Curcuma racine Cynorrhodon Fruit
- Cypres Fruit
- Desmodium plante
- Echinacea Purpurea Racine
- Echinacee pourpre Extrait
- Echinacee Purpurea PA
- Eleuthero-coque Racine Elimination Chaleur Toxique
- Epilobe PA
- Epilobe sommité Eschscholtzia PA
- Eucalyptus Feuille
- Farine de soja toasté
- Fenouil semence
- Fenugrec semence
- Fluidité tonique
- Framboisier Feuille
- Frene Feuille
- Fucus vesiculosus Thalle
- Fumeterre PAE
- Gattilier Fruit
- Gelée royale
- Gélule Bronzage
- Genièvre Fruit
- Gentiane Racine
- Gingembre Racine
- Ginkgo biloba (extrait)
- Ginkgo biloba (feuille)
- Ginseng Blanc
- Ginseng rouge racine
- Girofle clou
- Goji extrait
- Goji fruit

DÉLIVRÉ

**Certificat en vertu de l'Article 35, Paragraphe 1, du Règlement (UE) 2018/848 relatif à la production biologique et à l'étiquetage des produits biologiques**

**Partie II: Éléments facultatifs spécifiques**

II.1 Répertoire des produits

Nom du produit

Code de la nomenclature combinée (NC) visé au règlement (CEE) n° 2658/87 du Conseil pour les produits relevant du champ d'application du règlement (UE) 2018/848

- Grand air
- Graviola
- Griffe de Chat
- Griffonia semence extrait
- Guarana semence
- Guduchi
- Guimauve Racine
- Gymnema sylvestre Feuille
- Gymnema Sylvestre Feuille Extrait
- Hamamelis Feuille
- Harpagophytum Racine
- Hericium
- Hibiscus Fleur
- Hiver dynamisant
- Honeybush Partie Aérienne
- Houblon
- Huile essentielle de romarin
- Hysope PA
- Immortelle des dunes PA
- Jus de betterave poudre
- Kinkeliba Feuille
- Kudzu Extrait
- Laurier Sauce Feuille
- Lavande Fleur
- Lavandin
- Légèreté
- Levure de bière revivifiable
- Levure de bière simple
- Levure de riz rouge et extrait
- Lotier Corniculé
- Luzerne/alfalfa PA
- Lys
- Lys asiatique
- Maca Racine
- Mais Stigmate
- Maitake
- Maltodextrine
- Marjolaine Feuille
- Marronnier d'inde graine
- Marrube noir Balotte PAE
- Maté vert Feuille
- Matricaire fleur peignée
- Mauve Fleur
- Mélange 9 plantes bio
- Mélange ail - olivier - aubépine
- Mélange ail noir - poivre long
- Mélange artichaut - curcuma
- Mélange artichaut Boldo
- Mélange ashwagandha - safran
- Mélange aubier de tilleul - moutarde brune
- Mélange bio propmiel
- Mélange bio som
- Mélange bonne nuit
- Mélange Boswellia Extrait 65%
- Mélange bouleau - curcuma
- Mélange Cardio
- Mélange Cell Fuc
- Mélange complexe
- Mélange coupé 8 plantes
- Mélange Curcuma - Chanvre
- Mélange Curcuma - Gingembre - Poivre Mélange Curcuma

DÉLIVRÉ

**Certificat en vertu de l'Article 35, Paragraphe 1, du Règlement (UE) 2018/848 relatif à la production biologique et à l'étiquetage des produits biologiques**

II.1 Répertoire des produits

**Partie II: Éléments facultatifs spécifiques**

Nom du produit

Code de la nomenclature combinée (NC) visé au règlement (CEE) n° 2658/87 du Conseil pour les produits relevant du champ d'application du règlement (UE) 2018/848

- Piperine - Gingembre
- Mélange Curcuma - poivre long
- Mélange détox - nopal
- Mélange Elimination
- Mélange épices Kapha
- Mélange épices Pitta
- Mélange épices vata
- Mélange Fucus - Maté
- Mélange Ginkgo +
- Mélange Griffonia Extra
- Mélange Harpagophytum - Curcuma
- Mélange hiver tranquille
- Mélange marronnier d'Inde - cannelle
- Mélange Mélisse - Cannelle
- Mélange millepertuis
- Mélange minceur
- Mélange minceur plus
- Mélange ortie - coriandre
- Mélange Pissenlit - Cardamome
- Mélange Pure Défense
- Mélange radis noir - cumin
- Mélange reishi - acerola extrait
- Mélange rhodiola - safran
- Mélange romarin - gingembre
- Mélange shiitaké - acerola extrait
- Mélange Sommeil
- Mélange thé amincissant
- Mélange Tilleul Aubier - Moutarde Brune
- Mélange tisane déstress
- Mélange tribulus Extrait - silice
- Mélange trikatu
- Mélange vigne rouge - clou de girofle
- Mélisse Extrait
- Mélisse PA
- Menthe nanah PA (douce)
- Menthe Poivrée Feuille
- Menthe poivrée PA
- Miel coupé
- Mille et une nuits
- Millefeuille sommité
- Millepertuis PA
- Moringa Feuille
- Moutarde Brune Graine
- Muscadier Noix
- Myrte Feuille
- Myrtille Extrait
- Myrtille Fruit
- Myrtilles Feuille
- Nigelle Graine
- Noisetier Feuille
- Nopal
- Olivier Feuille
- Oranger amer Fleur
- Oranger Amer/Bigaradier
- Oranger Doux Ecorce
- Oranger Doux Feuille
- Orthosiphon PA
- Ortie blanche
- Ortie piquante PA et Feuille
- Ortie Piquante racine
- Pamplemoussier Fruit

DÉLIVRÉ

**Certificat en vertu de l'Article 35, Paragraphe 1, du Règlement (UE) 2018/848 relatif à la production biologique et à l'étiquetage des produits biologiques**

**Partie II: Éléments facultatifs spécifiques**

II.1 Répertoire des produits

Nom du produit

Code de la nomenclature combinée (NC) visé au règlement (CEE) n° 2658/87 du Conseil pour les produits relevant du champ d'application du règlement (UE) 2018/848

- Pâquerette Fleur
- Passiflore Incarnata PA
- Persil Feuille
- Petit Houx Racine
- Piloselle PA
- Piment Fort
- Pin bourgeon
- Pissenlit Feuille
- Pissenlit Racine
- Plantain lancéole PA
- Poivre long graine
- Poivre noir graine
- Pollen Poudre
- Polyporus
- Pomme Fruit
- Pomme Marc
- Prêle PAE
- Primevère
- Propolis Extrait
- Prostate
- Psyllium Blond Semence
- Psyllium Blond Tegument Pulmonaire Partie aérienne
- Radis noir Racine
- Raisin Marc
- Réglisse Naturel Racine
- Reine des près PA
- Reine des près Sommité fleurie
- Reishi
- Reishi Extrait
- Reishi Poudre
- Rhodiola Extrait
- Rhubarbe racine
- Romarin Extrait
- Romarin Feuille
- Ronce
- Rooibos
- Roquette PA
- Safran
- Sarrasin
- Sarriette
- Sauge Feuille
- Sauge Fleur
- Saule Blanc Ecorce
- Serpolet Feuille
- Shatavari Extrait
- Shatavari Racine
- Shitaké Extrait
- Shitaké poudre
- Souci Fleur
- Spiruline
- Sureau Fleur
- Thé amincissant
- Thé blanc Feuille
- Thé noir Congou Feuille
- Thé noir Earl Grey - A compter du 18/03/2024
- Thé noir Feuille
- Thé vert Extrait
- Thé vert Feuille
- Thym branchette
- Thym citron Feuille
- Thym Citron PAE

DÉLIVRÉ

**Certificat en vertu de l'Article 35, Paragraphe 1, du Règlement (UE) 2018/848 relatif à la production biologique et à l'étiquetage des produits biologiques**

<b>Partie II: Éléments facultatifs spécifiques</b>	II.1 Répertoire des produits		
	Nom du produit		Code de la nomenclature combinée (NC) visé au règlement (CEE) n° 2658/87 du Conseil pour les produits relevant du champ d'application du règlement (UE) 2018/848
	Thym Feuille		
	Tilleul Argenté Fleur		
	Tilleul Aubier		
	Tilleul Fleur		
	Tilleul officinal Fleur		
	Tisane allaitement citron		
	Tisane allaitement fruits rouges		
	Tisane allaitement pêche abricot		
	Tournesol Pétale		
	Trèfle Rouge PA		
	Tribulus Extrait		
	Tribulus Fruit		
	Triphala Poudre		
Tulsi Feuille			
Urucum/ Roucou			
Valériane Extrait			
Valériane Racine			
Vanille			
Verge d'or			
Verveine citronnée sommité			
Vigne rouge Feuille			
Violette Fleur			
Wakamé			
<b>Biologique</b>			
II.2 Quantité de produits			
II.3 Informations sur les terres			
II.4 Liste des locaux ou des unités où l'activité est exercée par l'opérateur ou le groupe d'opérateurs			
II.5 Informations sur l'activité ou les activités réalisées par l'opérateur ou le groupe d'opérateurs et indiquant si l'activité ou les activités sont effectuées pour leur propre compte ou en tant que sous-traitant réalisant l'activité ou les activités pour le compte d'un autre opérateur, le sous-traitant restant responsable de l'activité ou des activités effectuées			
Activité Opérateur	Description de l'activité ou des activités visées à la partie I, point 5		
Préparation	<b>Broyage de plantes diverses, coupe, tamisage, débactérisation</b>	<b>• Réalisation d'une activité ou d'activités en tant que sous-traitant pour un autre opérateur, le sous-traitant restant responsable de l'activité ou des activités effectuées</b>	
Préparation	<b>Tamisage de plantes et de fleurs (dépétallage)</b>	<b>• Réalisation d'une activité ou d'activités en tant que sous-traitant pour un autre opérateur, le sous-traitant restant responsable de l'activité ou des activités effectuées</b>	
Préparation	<b>Broyage et coupe des plantes, comprimés, paillettes et micro-granules</b>	<b>• Réalisation d'une activité ou d'activités en tant que sous-traitant pour un autre opérateur, le sous-traitant restant responsable de l'activité ou des activités effectuées</b>	
Préparation	<b>Mélanges de plantes sous toutes les formes</b>	<b>• Réalisation d'une activité ou d'activités en tant que sous-traitant pour un autre opérateur, le sous-traitant restant responsable de l'activité ou des activités effectuées</b>	
Préparation	<b>Débactérisation des produits</b>	<b>• Réalisation d'une activité ou d'activités en tant que sous-traitant pour un autre opérateur, le sous-traitant restant responsable de l'activité ou des activités effectuées</b>	
Préparation	<b>Conditionnement de tisanes et thés en sachets et boîtes</b>	<b>• Réalisation d'une activité ou d'activités en tant que sous-traitant pour un autre opérateur, le sous-traitant restant responsable de l'activité ou des activités effectuées</b>	
Préparation	<b>Conditionnement de plantes sous toutes les formes</b>	<b>• Réalisation d'une activité ou d'activités en tant que sous-traitant pour un autre opérateur, le sous-traitant restant responsable de l'activité ou des activités effectuées</b>	
Préparation	<b>Conditionnement de gélules, micro granulé, paillette et comprimés en boîtes, piluliers</b>	<b>• Réalisation d'une activité ou d'activités en tant que sous-traitant pour un autre opérateur, le sous-traitant restant responsable de l'activité ou des activités effectuées</b>	

## Certificat en vertu de l'Article 35, Paragraphe 1, du Règlement (UE) 2018/848 relatif à la production biologique et à l'étiquetage des produits biologiques

Partie II: Éléments facultatifs spécifiques	II.5 Informations sur l'activité ou les activités réalisées par l'opérateur ou le groupe d'opérateurs et indiquant si l'activité ou les activités sont effectuées pour leur propre compte ou en tant que sous-traitant réalisant l'activité ou les activités pour le compte d'un autre opérateur, le sous-traitant restant responsable de l'activité ou des activités effectuées	
	Activité Opérateur	Description de l'activité ou des activités visées à la partie I, point 5
	Préparation	<p>Autres services d'entreposage et de stockage : Stockage de plantes séchées : plantes entières, coupées, poudres, brisures et extrait</p> <p style="text-align: right;"><b>restant responsable de l'activité ou des activités effectuées</b></p> <p style="text-align: right;"><b>• Réalisation d'une activité ou d'activités en tant que sous-traitant pour un autre opérateur, le sous-traitant restant responsable de l'activité ou des activités effectuées</b></p>
	II.6 Informations sur l'activité ou les activités réalisées par le tiers sous-traitant conformément à l'article 34, paragraphe 3, du règlement (UE) 2018/848	
	II.7 Liste des sous-traitants réalisant une ou des activités pour l'opérateur ou le groupe d'opérateurs conformément à l'article 34, paragraphe 3, du règlement (UE) 2018/848, dont l'opérateur ou le groupe d'opérateurs reste responsable en ce qui concerne la production biologique et pour lesquelles il n'a pas transféré cette responsabilité au sous-traitant	
II.8 Informations sur l'accréditation de l'organisme de contrôle conformément à l'article 40, paragraphe 3, du règlement (UE) 2018/848		
Nom de l'organisme d'accréditation	<b>COFRAC</b>	
Hyperlien vers le certificat d'accréditation	<a href="https://tools.cofrac.fr/annexes/sect5/5-0058.pdf">https://tools.cofrac.fr/annexes/sect5/5-0058.pdf</a>	
II.9 Autres informations		
<b>Document justificatif fourni à l'opérateur conformément au programme de certification en vigueur à la date d'édition du présent certificat et tel que défini par la circulaire afférente de l'INAO.</b>		

DÉLIVRÉ